

RÉPONSE À LA CONSULTATION SUR LE PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT DES FINANCES DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

Grands-parents pour le climat Fribourg

Parents*Eltern* pour le climat Fribourg

Grève du Climat Fribourg

Jeunes Vert·e·x·s Fribourg

Jeunesse socialiste fribourgeoise

Jeunes POP Fribourg

Ag!ssons Fribourg

-

ATE Fribourg

Union syndicale fribourgeoise

SSP Fribourg

SSP section étudiant-e-s Fribourg

Les Vert-e-s Fribourg

Conseil d'État Fribourgeois
Chancellerie de l'État de
Fribourg
Route des Arsenaux 41
1700 Fribourg

Objet : consultation sur le programme d'assainissement des finances de l'Etat

Madame la Conseillère d'État, Messieurs les Conseillers d'État,

Le 30 avril 2025 le Conseil d'État fribourgeois a mis en consultation son programme d'assainissement des finances de l'État (PAFE). **Ce plan d'économie est nuisible pour les services publics, la jeunesse, l'égalité de genre, les conditions de travail du personnel de l'État, la protection de la biodiversité et la politique climatique.** Les organisations signataires de cette lettre demandent le retrait de ce projet et de véritables négociations avec les syndicats et les associations écologiques à propos du financement du service public et des politiques de protection du climat et de la biodiversité.

Réponse à la consultation sur le programme d'assainissement des finances de l'État de Fribourg

SERVICES PUBLICS

De nombreuses mesures du PAFE visent à limiter les moyens financiers à disposition des services publics, nuisant ainsi aux prestations à la population et fragilisant encore des services publics essentiels. La population fribourgeoise est particulièrement attachée à son hôpital, à l'université, aux politiques en faveur de la petite enfance et aux services publics de proximité assurés par les communes. C'est pourquoi nous rejetons particulièrement les mesures suivantes :

- La baisse du budget de l'université.
- Le gel des prestations d'intérêt général à l'HFR et au RFSM.
- La limitation du soutien financier pour les places d'accueil extrafamilial.
- Les reports de charge sur les communes qui mèneront à de nouvelles politiques d'austérité.

JEUNESSE

La précarité touche une partie significative de la jeunesse, nuisant à son autonomie et au libre choix de ses études. Les déterminismes sociologiques semblent particulièrement forts et conduisent à la reproduction des inégalités sociales. De plus, la jeunesse a déjà été largement mise à contribution ces dernières années, notamment pendant la pandémie. C'est pourquoi nous refusons que de nouvelles économies soient faites au détriment des jeunes et nous rejetons entre autre les mesures suivantes:

- L'augmentation des frais d'écolage et des taxes d'examen pour le Secondaire 2.
- La baisse des bourses d'études.
- Le renoncement aux salaires des élèves de l'EMF et à l'Eikon.

ÉGALITÉ DE GENRE

Le PAFE prévoit de nombreuses mesures défavorables aux intérêts des femmes. Dans un contexte où l'égalité hommes-femmes est loin d'être réalisée, que des inégalités de rôle et de salaires persistent y compris à l'État de Fribourg (écart salarial de 1.1%) et que les fonctions féminisées sont dévalorisées par rapports aux autres fonctions – les professions de la santé (infirmières, TRM, etc.) étant les seules fonctions nécessitant un bachelor mais payées en classe 17 - cela est inacceptable. C'est pour cela que nous nous opposons tout particulièrement aux mesures suivantes :

- Les mesures nuisibles aux étudiant·e·s comme la baisse des bourses d'études ou l'augmentation des frais d'écolage au Secondaire 2 – car les corps étudiantins des collèges et des universités sont composés à environ 60% de femmes.
- Les mesures nuisibles au personnel de l'État comme la contribution de solidarité ou l'absence d'indexation des salaires car le personnel de l'État est composé à plus de 62% de femmes.
- Les mesures nuisibles aux professions de la santé comme la stabilisation des PIG à l'HFR – composé à 70% de femmes – et l'augmentation du coefficient par EPT pour le personnel de soin et d'accompagnement en EMS.
- La limitation du soutien financier pour les places d'accueil extrafamilial – secteur féminisé et indispensable à la conciliation vie privée et professionnelle.

PERSONNEL DE L'ÉTAT

Le PAFE prévoit des coupes importantes sur les salaires et les conditions de travail du personnel de l'État. Outre qu'il est injuste de faire des économies sur le dos du personnel plutôt que de mettre à contribution les personnes les plus fortunées, les mesures proposées sont de nature à nuire à la motivation du personnel et à l'attractivité de la fonction publique, et donc *infine* à la qualité du service public. C'est pourquoi nous rejetons particulièrement les mesures suivantes :

- La suppression de l'indexation des salaires.
- La contribution de solidarité.
- Le paiement de l'intégralité du 13ème salaire en fin d'année.
- Le moratoire sur la réévaluation des fonctions du personnel.

BIODIVERSITÉ ET PROTECTION DE LA NATURE

La biodiversité recule drastiquement en Suisse et dans le canton de Fribourg depuis des décennies. Cela cause un problème grave pour l'être humain car les services écosystémiques rendus par la faune et la flore sont menacés. De plus, il est terriblement injuste de rester pareillement indifférents au recul de la vie et de ne pas considérer que le canton appartient aussi aux animaux qui le peuplent. Le plan d'économie s'en prend violemment aux quelques mesures de protection de la biodiversité et de la nature adoptées. C'est pourquoi nous rejetons particulièrement les mesures suivantes :

- La réduction des subventions sylvicoles.
- La non-compensation des baisses des aides fédérales dans le domaine de l'environnement.
- La diminution de l'aide pour l'agriculture (qualité écologique et paysagère).
- La réduction des subventions en faveur de la biodiversité.
- Le renoncement à l'augmentation de moyens dans le plan d'action phyto dès 2027.

POLITIQUE CLIMATIQUE

La crise climatique dans laquelle nous sommes entrés menace gravement nos conditions de vie et de travail, déjà maintenant et à long terme. La jeunesse de notre canton aura une vie bien plus difficile que celle des générations précédentes à cause de l'inaction climatique. Dans ce contexte, tenir les objectifs climatiques du canton est un impératif moral et autant que légal : il s'agit de respecter l'article 2 alinéa 1 de la Loi cantonale sur le climat votée en 2023 par le Grand Conseil. Or, les objectifs ne pourront vraisemblablement pas être atteints, comme l'ont reconnu M. Steiert et M. Curty lors d'un débat public organisé le 11 février dernier. Dès lors, toutes les économies faites au détriment de la politique climatique sont inacceptables et nous rejetons vigoureusement les mesures suivantes :

- L'adaptation de la part des communes pour le financement du trafic local et régional de voyageurs.
- Le transfert des coûts d'entretien du RCC empruntant les routes communales aux communes.
- La réduction des subventions en faveur du développement durable.
- La réduction des subventions prévues pour la mise en faveur du plan climat.
- La réduction du taux de subvention pour les plateformes multimodales.

NOS SOLUTIONS ET NOS DEMANDES

Les difficultés financières de l'État de Fribourg sont le fait des baisses fiscales opérées ces dernières années. Dès lors, il est nécessaire de relever fortement l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le bénéfice des entreprises. Nous n'accepterons aucun plan d'économies tant que les baisses fiscales accordées ces dernières années n'auront pas été supprimées. De plus, il existe un potentiel d'économie important en supprimant les mesures incompatibles avec les objectifs climatiques du canton.

La jeunesse, l'égalité de genre, l'amélioration des conditions de travail de certaines professions – notamment dans la santé et la petite enfance -, la protection de la biodiversité et la politique climatique sont avérés. Nous demandons dès lors au Conseil d'État de nous présenter prochainement un plan d'investissement pour les domaines mentionnés ci-dessus. De plus, nous souhaitons rencontrer le Conseil d'État prochainement pour discuter de ces enjeux, qui ne sauraient être traités comme des détails, mais au contraire, sont cruciaux pour l'avenir de notre société.

ORGANISATIONS SIGNATAIRES

Grands-parents pour le climat Fribourg

Organisations soutenant la prise de position commune en complément d'une prise de position propre :

Parents*Eltern* pour le climat Fribourg

ATE Fribourg

Grève du Climat Fribourg

Union syndicale fribourgeoise

Jeunes Vert·e·x·s Fribourg

SSP Fribourg

Jeunesse socialiste fribourgeoise

SSP section étudiant-e-s Fribourg

Jeunes POP Fribourg

Les Vert-e-s Fribourg

Ag!sssons Fribourg

MESURES D'ÉCONOMIES PROPOSÉES PAR LE CONSEIL D'ÉTAT TOUCHANT L'ÉCOLOGIE

Nom	Description	Montants annuels	Montant total	Page dans le PAFE
Réduction des subventions sylvicoles	Ne pas mettre en œuvre l'augmentation des montants pour prendre soin des jeunes forêts	425'000.-	1'275'000.-	18
Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic local de voyageurs	La part de financement de l'État dans les transports publics passe de 57,5% à 50%	Environ 3'300'000.-	9' 885' 000.-	21
Adaptation de la part des communes pour le financement du trafic régional de voyageurs	La part de financement de l'État dans les transports publics passe de 55% à 50%	Environ 4'000'000,-	11'935'000.-	21-22
Transfert des coûts d'entretien du RCC empruntant les routes communales aux communes	La mesure conduit à transférer les coûts d'entretien du réseau cyclable cantonal (RCC) empruntant les routes communales aux communes	1'050'000,-	3'150'000,-	22
Non-compensation des baisses des aides fédérales dans le domaine de l'environnement	La confédération baisse de 10% ses subventions dans le domaine, et cela ne sera pas compensé.	1'320'000,-	3'960'000,-	31

Réponse à la consultation sur le programme d'assainissement des finances de l'État de Fribourg

Diminution de l'aide pour l'agriculture (qualité écologique et paysagère)	Non-compensation des baisses de subvention de la confédération « <i>La baisse du financement fédéral induit une réduction de 90% à 50%</i> » Donc -40%.	2 x 7'200'000,- (pas en 2026)	14'400'000,-	32
Réduction des subventions en faveur de la biodiversité	Baisser les subventions cantonales pour la protection de la biodiversité	Entre 1,5 et 2 millions Budget actuel annuel : 11'777'798,-	5'116'000,-	32
Réduction des subventions en faveur du développement durable	Baisser la subvention des différents services de l'État pour le développement durable	35'000,-	105'000.-	35
Réduction des subventions en faveur du plan climat	Baisse des montants prévus	Entre 140'000 et 190'000.-	500'000,-	35
Réduction du taux de subvention pour les plateformes multimodales	La subvention passe de 50% au maximum à 35% au maximum	Entre 360'000 et 800'000.-	1'920'000,-	36
Renoncement à l'augmentation de moyen dans le plan d'action phyto dès 2027	Renonciation à l'augmentation des moyens pour la réduction des pesticides	550'000.- dès 2027	1'100'000,-	39
Total	Biodiversité, forêt, plan climat, agriculture écologique, pesticide, transports publics		53'346'000.-	

Réponse à la consultation sur le programme d'assainissement des finances de l'État de Fribourg